



Jeudi 13 janvier 2022

## LA LETTRE D'INFORMATION

### DE VIVRE AU LYS

Chers amis adhérents,

Je souhaite débiter cette lettre d'information mensuelle en vous renouvelant mes vœux les plus sincères de joie, de santé et de prospérité pour vous et vos familles, vœux déjà exprimés début janvier par l'envoi de notre traditionnelle carte faite maison !

J'émet le souhait, avant toutes choses, que l'année 2022 voit enfin se finir cette interminable pandémie qui au delà du bouleversement de notre quotidien, nous oblige, mois après mois, à annuler ou à différer les manifestations de convivialité que nous préparons et qui sont une des raisons d'être de Vivre au Lys.

L'impossibilité de tenir notre Galette des Rois ce dimanche 16 janvier en est une illustration caricaturale .

Je voudrais également souhaiter la bienvenue au sein de notre Association aux nombreuses personnes qui nous ont rejoint depuis le début de l'année en adhérant à Vivre au Lys, rendant ainsi de plus en plus crédible notre objectif d'atteindre les 100 cotisants représentant un nombre bien supérieur d'adhérents du fait des adhésions familiales.

Parmi les événements marquants du mois écoulé figure incontestablement la nouvelle tarification concernant l'enlèvement des déchets verts proposée par la CCAC.

Suite à l'enquête que je vous avais adressée le 9 décembre 2021 nous avons reçu des contributions, certes peu nombreuses, mais de grande qualité.

Ceci a permis la constitution d'un groupe de réflexion qui a formulé un certain nombre d'améliorations concernant l'offre de la CCAC et dont je vous ai fait parvenir la teneur dans mon message du 3 janvier 2022.

Dès le début du mois de janvier j'ai repris contact avec la CCAC dans le but d'organiser avec ses responsables une rencontre, que nous souhaitons courtoise, afin de leur présenter nos propositions. Cette réunion vient d'être fixée au mardi 18 janvier 2022, et je ne manquerai pas de vous tenir informés de ses résultats.

Par ailleurs nous continuons inlassablement à préparer de nouvelles manifestations.

Nous pensons à substituer la Galette des Rois par un après-midi « crêpes » dans le courant du mois de février ( délai trop court pour qu'il coïncide avec la Chandeleur !) et proposer notre troc-plantes de printemps le samedi 26 mars.

D'autre part le rallye-vélo « découverte du Lys » est toujours programmé pour le samedi 14 mai et nous serons présents à la Fête de la Ville et de la Nature organisée le samedi 21 mai par la Municipalité de Lamorlaye.

Nous vous invitons également à participer aux randonnées pédestres et cyclotouristes organisées hebdomadairement par Pascale Demaison qui publie régulièrement son programme sur l'application WhatsApp de Vivre au Lys.

Comme vous pouvez le voir, malgré des vents défavorables, nous ne baissons pas les bras ! C'est sur cette réjouissante constatation que je termine, en vous adressant, chers adhérents, mes plus cordiales salutations.

Jean-Louis Baduel,  
Président de Vivre au Lys

*Vivre au Lys donne de la vie au Lys*